

LE CHÂTEAU MÉDIÉVAL DE REGNÉVILLE

UN PROJET CULTUREL POUR LES ARCHITECTES ET LES MANCHOIS



Le Département de la Manche a toujours eu à cœur de renforcer ses actions de valorisation du patrimoine afin de créer des liens forts entre les habitants, et le territoire manchois. Classé Monument historique, et propriété du conseil départemental depuis 1989, le château médiéval de Regnéville fait aujourd'hui l'objet d'une résidence d'architectes en accueillant Rémi Buscot et Camille Morin, tous deux diplômés d'Etat en architecture et design. L'objectif de ces architectes sera de diffuser et de faire comprendre la culture architecturale, urbaine et paysagère auprès de tous les publics à l'aide d'ateliers de réflexion, et de chantiers participatifs communs sur ce patrimoine bâti. Ce lancement de résidence patrimonial en partenariat avec la CAUE, la Communauté de communes Coutances mer et bocage, le Pays d'art et d'histoire du Coutançais, la commune de Regnéville-sur-mer, et à l'initiative de l'association Territoires pionniers, vient concrétiser cette volonté du Département de vouloir agir sur ses monuments historiques.

MARC LEFÈVRE
Président du conseil
départemental de la Manche

CATHERINE BRUNAUD-RHYN
Vice-Présidente du conseil
départemental déléguée à la culture

GIL DAUCHEZ
Président de Territoires pionniers,
Maison de l'architecture-
Normandie

**vous convient au lancement du Laboratoire des territoires – Résidence
d'architectes en rencontrant Rémi Buscot et Camille Morin,**

[le lundi 28 octobre 2019 à 18h30 au château à Regnéville-sur-mer.](#)

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourd@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr

Alice Streiff
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
alice.streiff@manche.fr